

Covid-19 : informations de la mairie



Covid-19 : informations de la mairie

Le marché du jeudi sous conditions

La décision de maintenir les marchés de plein vent répond à une recommandation du Gouvernement qui précise que « les marchés doivent pouvoir continuer à se maintenir pour les produits de première nécessité » à condition, notamment, de respecter un espacement plus important entre les étals.

Les marchés hebdomadaires sont donc maintenus mais ils ne se tiendront pas dans les conditions habituelles. Seuls les commerces de produits alimentaires sont autorisés. La disposition des lieux sera modifiée pour garantir un espace suffisant entre les étals. La police municipale sera présente sur place pour rappeler les consignes de sécurité et s'assurer que les personnes présentes respectent les distances minimales pour se protéger d'une contamination. Il est essentiel de permettre à la population de s'approvisionner dans les meilleures conditions.

En effet, un certain nombre de personnes vivant dans nos centres villes ne disposent pas des moyens de se déplacer jusqu'à une grande surface. Il est rappelé que tout déplacement hors de son domicile ne peut se faire qu'après s'être muni d'une attestation sur l'honneur rédigée sur papier libre ou téléchargée sur le site du ministère de l'intérieur. Toute personne se rendant sur le marché est susceptible d'être contrôlée par la police.

Transports publics

À compter du jeudi 19 mars, le réseau des bus Alliance suspend la circulation habituelle de ses véhicules et met en place un transport sur réservation pour les déplacements de première nécessité. Les bus peuvent être réservés en appelant la veille pour le lendemain au **05.62.61.67.77**. Le standard prend les réservations entre 9 heures et 12 heures et entre 14 heures et 17 heures.

Un véhicule de grande capacité permettant aux passagers de rester éloignés les uns des autres assure une permanence quotidienne. Il sera désinfecté quotidiennement. Les moyens seront ensuite adaptés en fonction de la demande. Plus d'informations sur le site www.alliance-bus.com.

Personnes vulnérables

La mairie contacte individuellement toutes les personnes inscrites sur le fichier des personnes isolées et vulnérables afin de s'assurer qu'elles ne manquent de rien. Constitué lors des épisodes de canicule, ce fichier mis à jour régulièrement recense les personnes qui ont fait la démarche de s'inscrire. Pour tout renseignement, contacter la mairie au 05.62.61.66.00.

Accueil des enfants

Le service Éducation de l'enfance à la jeunesse de l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne a mis en place un service de garde d'enfants de 3 mois à 11 ans réservé aux familles dont l'un des parents est mobilisé pour gérer l'épidémie de Coronavirus. Pour tout renseignement, les parents faisant l'objet d'un ordre de réquisition peuvent contacter le service au 05.62.61.42.60 ou par mail à enfance.jeunesse@grand-auch.fr